



Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi 3 novembre 2014 à 19 h 30 à la salle Joseph-Pelletier, située au 150, rue Saint-Joseph à Squatec.

Sont présents : M^{mes} Jacqueline Caron, mairesse
Chantal Pelletier, conseillère
Juliette Côté, conseillère
Francine Roy, conseillère
Suzanne Ouellet, conseillère
MM. Alain Malenfant, conseiller
Francis Pelletier, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Jacqueline Caron, mairesse.

Julie Garon, directrice générale, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par Jacqueline Caron.

RÉSOLUTION N° 2014-11-308

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour après y avoir ajouté trois (3) points. Il est de plus résolu de laisser ouvert le point « Autres sujets ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-11-309

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2014

Sur la proposition d'Alain Malenfant, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 septembre 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-11-310

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2014

Sur la proposition de Francine Roy, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-11-311

APPROBATION DES COMPTES

Sur la proposition de Suzanne Ouellet, il est résolu que les comptes totalisant 130 853,27 \$ dont le détail apparaît à l'annexe 11-2014 soient approuvés. Le certificat de disponibilité de crédits est classé sous la cote 204-101.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCE

Madame la Mairesse fait lecture d'un résumé de la correspondance.

RÉSOLUTION N° 2014-11-312
JOURNÉE DES BÉNÉVOLES – 5 DÉCEMBRE 2014

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu de souligner le bénévolat dans notre municipalité lors de la journée internationale des bénévoles qui aura lieu le 5 décembre 2014.

Il est de plus résolu d'inviter tous les bénévoles de nos organismes à un 5 à 7 soit à l'Édifice, soit au Club sportif des Biens de même, tout dépendamment du nombre de personnes présentes.

Une annonce sera envoyée dans le journal local afin d'avoir des réponses avant le 28 novembre 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-11-313
ENTÉRINER L'EMBAUCHE DU MÉCANICIEN-OPÉRATEUR

Sur la proposition d'Alain Malenfant, il est résolu d'entériner l'embauche de monsieur Gilles Mailloux comme mécanicien-opérateur et il a commencé le 14 octobre 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-11-314
ENTÉRINER L'EMBAUCHE DE L'AGENTE DE SECRÉTARIAT

Considérant le poste de secrétariat vacant.

Considérant l'urgent besoin de combler le poste suite à la démission de madame Chouinard.

Considérant la réception de curriculum vitae.

Considérant la sélection de trois (3) candidates pour les entrevues.

Considérant le refus de la première candidate sélectionnée pour le poste.

Sur la proposition de Francine Roy, il est résolu d'entériner l'embauche de madame Carole Morneau comme agente de secrétariat et elle a commencé à son poste le 20 octobre 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-11-315
RAPPEL DU PERSONNEL AFFECTÉ À L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE ET AUX SERVICES AUX UTILISATEURS

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu de procéder au rappel au travail de Johanne Raymond et de Marco Lord à titre de préposés aux services aux utilisateurs et à l'entretien de la patinoire.

Il est de plus résolu de rappeler au personnel qu'il doit s'assurer qu'il n'y ait aucune consommation d'alcool dans le chalet des loisirs et sur le terrain de celui-ci en l'absence du permis requis.

Les préposés doivent de plus s'assurer que l'interdiction de fumer dans le chalet des loisirs soit respectée.

Si la température le permet, après la semaine de relâche, les services seront prolongés d'une semaine.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

La directrice générale a remis le formulaire *Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil* à chaque élu. Ceux-ci doivent déposer au conseil cette déclaration dans les soixante (60) jours de leur élection.

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

En conformité avec l'article 1022 du Code municipal, la directrice générale dépose la liste des personnes endettées envers la municipalité et ce, en date du 3 novembre 2014. Les élus reviendront sur le sujet en janvier 2015. Un état de compte sera transmis aux personnes dont le dû est supérieur à 200 \$, comme premier avis.

SUIVI - DOSSIER PISTE DE VTT ET DE MOTONEIGES

La directrice générale informe le public qu'elle devra être présente avec l'inspecteur en urbanisme, monsieur Simon Giguère, le 11 novembre 2014, sur le terrain des parties de lots 20-21, Rang V, Canton Robitaille, suite à la réception de la lettre de l'arpenteur André Pelletier de *Pelletier & Labrie* pour procéder au bornage de ceux-ci.

DEMANDE DE DONS – PANIERS DE NOËL 2014

La mairesse demande aux élus s'ils veulent contribuer à la demande de dons pour les paniers de Noël 2014.

À l'unanimité des conseillers, la demande est rejetée, car les personnes contribuent déjà de chez elles et par le biais des commerces.

RÉSOLUTION N° 2014-11-316

EMBAUCHE DE DEUX (2) NOUVEAUX POMPIERS

Sur la proposition d'Alain Malenfant, il est résolu de procéder à l'embauche de deux (2) nouveaux pompiers : Maxime Viel et Dany Robert Cyr. Ceux-ci devront suivre la formation Pompier 1 et ils seront rémunérés durant la formation aux conditions stipulées au contrat de travail des pompiers.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-11-317

HEURES DE PELLE POUR L'ABRASIF

Chantal Pelletier se retire de la discussion.

Sur la proposition d'Alain Malenfant, il est résolu de payer à Excavation MTJP Inc. cinquante (50) heures de pelle mécanique pour avoir accumulé l'abrasif à l'entrepôt, car les travaux ont duré plus d'une semaine et demie au lieu d'avoir été fait en deux (2) jours maximum.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

SUIVI - ALARME DE BAS NIVEAU AU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

La mairesse informe le public que l'alarme de bas niveau au réservoir d'eau potable est installée et fonctionnelle.

DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF AU 30 SEPTEMBRE 2014

La directrice générale dépose l'état des revenus et des dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant et ce, en conformité à l'article 176.4 du Code municipal.

RÉSOLUTION N° 2014-11-318

ENTÉRINER LE RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVEC INFOTECH

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu d'entériner le renouvellement du contrat avec Infotech. Il est de plus résolu que le contrat avait été renouvelé pour une période de trois (3) ans, soit du 1^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2016, ce qui nous permettaient de profiter d'une réduction au niveau de l'augmentation annuelle tout en conservant les mêmes conditions existantes à notre contrat de base.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-11-319

CONTRAT DE SERVICE – BANQUE D'HEURES AVEC INFOTECH

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu d'acheter une banque de quatorze (14) heures pour la formation relative aux logiciels Sygem d'Infotech, notre fournisseur de logiciels de comptabilité. Avec une telle banque, le tarif horaire du formateur s'élève à 70 \$ plutôt qu'à 115 \$. Les besoins en formation de la nouvelle technicienne en administration motivent l'achat de cette banque.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RAPPORT DU MAIRE

Madame la Mairesse donne les grandes lignes du rapport de la situation financière de la municipalité et donne les grandes orientations pour 2015 et les deux (2) années suivantes. Un résumé sera distribué à l'ensemble des citoyens avant le début décembre.

CONSEIL DES MAIRES DU 14 OCTOBRE 2014

Les élus ont reçu copie du résumé de la réunion du conseil des maires du mois d'octobre 2014.

RAPPORT DES COMITÉS

Les élus résument les différentes activités auxquelles ils ont participé au cours du dernier mois dans le cadre des réunions des comités dont ils sont membres.

VILLA DES PINS - INFORMATION

Madame la mairesse informe les citoyens présents à la séance sur l'entente entre la municipalité et la Villa des Pins (Coopérative de la solidarité des retraités), afin d'éclaircir cette entente.

CHANGEMENT DES COMPTES DU MOIS D'OCTOBRE 2014

Les comptes du mois d'octobre totalisaient 239 696,65 \$ et auraient dû être de 225 013,01 \$

Je, Julie Garon, directrice générale, certifie que les crédits nécessaires au paiement des dépenses réalisées et engagées dont il est fait mention dans le présent procès-verbal sont disponibles.

Directrice générale, secrétaire-trésorière

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la Mairesse suppléante procède à la période de questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la séance à 21 h.

En signant le procès-verbal, Jacqueline Caron, mairesse, est réputée avoir approuvé et signé chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Mairesse

Directrice générale, secrétaire-trésorière